

Extrait du registre des décisions

Bureau du 04 juillet 2024

n° 124-24

Objet : *RS - Passation d'avenants n° 1 aux lots 1, 2, 3 et 4 du marché de mise en œuvre de prestations d'accompagnement, de mobilisation et de formation pour les participants du PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi)*

- date de convocation le 28 juin 2024
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi quatre juillet dix-neuf heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bellecombe-en-Bauges, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 33

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguët
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Marie Bénévise - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	
Vimines	

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Grégory Basin à Jean-Maurice Venturini - de Luc Berthoud à Pascal Mithieux - de Arthur Boix-Neveu à Thierry Repentin - de Corinne Charles à Alain Caraco - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Alexandre Gennaro à Philippe Gamen - de Marie Perrier à Eric Delhommeau - de Josette Rémy à Vincent Boulnois - de Alain Thieffenat à Hervé Ferroud-Plattet - de Corine Wolff à Jean-Pierre Fressoz

• conseillers excusés : 8

Brigitte Bochaton - Stéphane Bochet - Jean-Pierre Coendoz - Christelle Favetta-Sieyes - Max Joly - Sylvie Koska - Jean-Marc Léoutre - Luc Meunier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 04 juillet 2024

délibération n° 124-24

objet **RS - Passation d'avenants n° 1 aux lots 1, 2, 3 et 4 du marché de mise en œuvre de prestations d'accompagnement, de mobilisation et de formation pour les participants du PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi)**

Thierry Repentin, président ,
rappelle que le 16 mars 2023, le Bureau a approuvé l'attribution des lots 1, 2, 3 et 4 du marché de services sociaux du PLIE.

Afin de permettre d'une part l'harmonisation des pratiques du PLIE de Grand Chambéry avec celles exercées par ses pairs au niveau national, et d'autre part d'améliorer le suivi des dossiers des participants tout au long de l'exécution du marché et après sa clôture, des modifications et précisions sont à apporter dans le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ainsi que dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

Celles-ci concernent les sujets suivants :

- le suivi par les référents de parcours,
- la traçabilité dans le logiciel « Viesion up »,
- les motifs de sortie du PLIE,
- la protection des données à caractère personnel,
- l'archivage des dossiers.

Le contenu de ces ajustements est précisé dans les avenants n° 1 pour les 4 lots du PLIE ainsi que le tableau d'archivage du PLIE 2021/2027, annexés à la présente décision.

Ces avenants n'ont aucune incidence financière.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la décision n° 037-23 du Bureau du 16 mars 2023 relative à l'attribution des lots 1, 2, 3 et 4 du marché de services sociaux du PLIE,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les accords-cadres et marchés publics lancés par la Communauté d'agglomération ou par l'intermédiaire d'une centrale d'achat, d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT, et leurs avenants,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Christian Berthomier, Franck Morat, Jean-Benoît Cerino, Luc Berthoud, ne prenant pas part au vote) :

Article 1 : approuve les avenants n° 1 aux lots 1, 2, 3 et 4 du marché de mise en œuvre de prestations d'accompagnement, de mobilisation et de formation pour les participants du PLIE,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer l'avenant et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : dit, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte :

124-24

Objet de l'acte :	RS - Passation d'avenants n° 1 aux lots 1, 2, 3 et 4 du marché de mise en œuvre de prestations l'accompagnement, de mobilisation et de formation pour les participants du PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi)
Classification Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires
Date de l'acte :	04 juillet 2024
Annexe(s) :	ANNEXE 1, ANNEXE 2, ANNEXE 3, ANNEXE 4, ANNEXE 5

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20240704-lmc1H31613H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H31613H1

Date de transmission en Préfecture :	09 juillet 2024
Date de réception en Préfecture :	09 juillet 2024
Date de publication sur le site internet:	mardi 09 juillet 2024